Conduire et valoriser sa production de PPAM en agriculture biologique

Objectifs

Apporter aux porteurs de projet et aux agriculteurs intéressés les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production quantitative et qualitative en production de PPAM biologiques en zone méditerranéenne : adaptation aux évolutions pédoclimatiqu

Contenu

Les catégories de PPAM : plantes de garrigue, ombellifères, PPAM potagères : conditions pédoclimatiques favorables, choix des espèces et variétés (chémotypes), contraintes techniques

Aspects techniques de la production en zone méditérrannéene

Production : principaux points des itinéraires techniques, matériels, étapes-clés de réussite et points de vigilance. Accent sur le désherbage.

Récolte : périodes et stades, conditions optimales, matériels, organisation des chantiers.

Etablir un calendrier de travaux nécessaires pour implanter son champ de PPAM Déclaration, exploitation optimale des zones de cueillette, cueillette en zone méditerranéenne : espèces valorisables

Cadre législatif concernant la production, la transformation et la commercialisation de PPAM

Compréhension des principaux éléments législatifs

Applications concrètes de la législation pour le producteur dans l'exercice de son travail.

Réseau et sources d'informations, veille règlementaire Les spécificités des agricultures méditerranéennes.

Procédés de transformation (herboristerie / huiles essentielles), qualité des produits. Les différents types d'ateliers de transformation : matériels, savoir faire requis, temps de travail, investissement et coûts de fonctionnement.

Identifier les différents débouchés et circuits de commercialisation existants, les atouts et contraintes liés : circuits de commercialisation existants (partenariats avec des entreprises de transformation et/ou de négoce, vente directe, vente en circuits courts via un groupement de producteurs...).

Penser son itinéraire technique en fonction de son projet : Structure et organisation de l'exploitation, savoir-faire du (futur) producteur, contexte pédoclimatique, caractéristiques des parcelles, mécanisation disponible, proximité des outils de transformation, capacité d'investissement, main-d'œuvre disponible, débouchés et circuit(s) de commercialisation envisagé(s)...

Evaluer les besoins économiques et humains pour la réalisation et la conduite d'atelier de PPAM Bio en zone méditerranéenne.

Eléments économiques : coûts de production, coûts des intrants et matériels, prix de vente des produits.-

Infos complémentaires





Durée de la formation 4 jour(s) **Date limite d'inscription** 30/03/2019

Tarifs

Adhérent 672€ Non adhérent 672€ Non agricole 672€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA gratuit pour les stagiaires eligibles vivea

Plus de renseignements

Céline Mendes celine.mendes@bio34.com CIVAM bio 34 Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES Tel. 04 67 06 23 90 N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction: %

Repas partagé



Dates, lieux et intervenants

34000 Ganges 28 mars 2019 Benoit Joulain, formateur et producteur 09:00 - 17:00 (7hrs) visite: Véronique Mas Benoit Joulain, formateur et producteur 04 avr 2019 34000 Ganges visite: Benoit Joulain 09:00 - 17:00 (7hrs) 18 avr 2019 (7hrs) 34000 Olargues Benoit Joulain, formateur et producteur visite : Jean-Louis Rey, le Salvet 19 avr 2019 (7hrs) Lycée agricole Benoit Joulain, formateur et producteur 34000 Gignac

Partenaire(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

	в		_		_	_	 	(s)	
-	п	m	\mathbf{a}	m	•	$^{\circ}$	 r		۱



Bulletin d'inscription

Nom	
Prénom	
Adresse :	

--

Code postal :
Commune
Courriel
Téléphone
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre :

 $\ \ \, \square \ \, \text{J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (} \underline{\text{Voir la fiche}}\text{)}$